Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260507-DC2026050603-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 6 mai, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 30 avril s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260506/03 :
Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Désignation des membres
Rapporteur : Franck VALLEIN

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Laurence LE PABIC, Madeleine TOSTEN, Philippe GOURAUD, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Laurent HARNOIS, Audrey MINAMBRES, Jean-Pierre LAURENT, Claudine BOULAIRE, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Nathalie TROCHU, Sylvie GAHINET, Bruno SEVERE, Nathalie LE BERRIGAUD, Stéphane LE MENAJOUR, Nicolas BERTHONNEAU, Claire DREAN, Anthony CARO, Cyrille RASSOUL, Carine PUREN, Mevanwi GUEGAN, Laura LE FALHER, Elodie CERVO, Nolwenn SORTAIS
Absents représentés : Karl HURTAUD a donné pouvoir à Laurent HARNOIS, Jean-Michel UBEDA a donné pouvoir à Audrey MINAMBRES
Absents excusés : Loïc HAREL
Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 26 - Pouvoirs : 2 - Votants : 28
Secrétaire de séance : Sylvie GAHINET
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 26 conseillers municipaux présents

---

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de Conseiller Municipal. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Le directeur régional ou départemental des finances publiques doit désigner les commissaires dans un délai de deux mois suivant l'installation du conseil municipal. Cette désignation s'effectue à partir de la liste de 32 contribuables suivante :

Stéphane LE MENAJOUR	Gaëlle JEGAT, née LE GUENNEC
Corinne RIO, née DREAN	Viviane BRIEND, née LE PEVEDIC
Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL	Jean-Michel DANDIN
Jeannine MALLET, née PLUNIAN	Jennifer BERT, née GAUTER
Hervé GUILLOUZIC	Raymond PECHEUX
Bruno CHAUVEL	Marie DAUDONNET, née HELLEC
Claudine BOULAIRE	Jean-Michel GUESDON

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260507-DC2026050603-DE

Joël TOSTEN	Ghislaine GOURAUD, n
Michel LE PALUD	Magali LAUTRAM
Nathalie LE BERRIGAUD	Françoise CORFMAT, née GAIRE
Philippe GOURAUD	Anne-Marie MAGADUR, née PLUNIAN
Karl HURTAUD	Elodie CERVO
Janine BELLEGO, née HARRUIS	Loïc HAREL
Nicolas LE GROS	Cyrille RASSOUL
Marie-Agnès MAZALEYRAT née JOUANNIC	Jean-Michel UBEDA
Rémy GUILLOUZIC	Sylvie GAHINET

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la liste de contribuables proposée pour la désignation des commissaires de la commission communale des impôts directs,**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,**
- **PRECISE qu'un agent du service urbanisme pourra participer aux travaux de ladite commission sans voix délibérative.**

PLUNERET, le 7 mai 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN